



CONSEIL LOCAL DE SÉCURITÉ, DE PRÉVENTION
DE LA DÉLINQUANCE ET DE LA RADICALISATION

CLSPDR
BEAUVAIS



**CONSEIL LOCAL DE SÉCURITÉ,
DE PRÉVENTION
DE LA DÉLINQUANCE
ET DE LA RADICALISATION**

BEAUVAIS
L'OISE EN CAPITALE


**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*


**PRÉFET
DE L'OISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*


oise
LE DÉPARTEMENT


**AGGLO DU
BEAUVAISIS**
NOTRE TERRE





Le mot du Maire

La Ville de Beauvais est au cœur d'un large partenariat mettant en œuvre des dispositifs opérationnels, des actions et des politiques publiques pluriannuelles, agissant tant sur le volet de la prévention de la délinquance que sur les enjeux de sécurité publique. Chaque jour, de nombreuses femmes et hommes, travaillant dans nos institutions étatiques comme territoriales et dans les associations nationales ou beauvaisiennes, sont engagés dans notre continuum local de prévention et de sécurité publique.

Ce partenariat territorial est animé par la Ville de Beauvais à travers son Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (CLSPDR). L'ensemble des dispositifs et des actions mis en œuvre sont référencés dans notre Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (STSPDR). Celle-ci est composée de fiches actions traduisant opérationnellement chaque pan des programmes issus de la Stratégie Nationale et adaptés à nos besoins locaux identifiés sur le terrain par les acteurs spécialisés.

A l'évidence, les incivilités et la délinquance évoluent, tout comme les besoins en termes d'assistance aux victimes ou d'accompagnement des personnes. Notre Conseil local (CLSPDR) et notre Stratégie Territoriale (STSPDR) doivent donc également évoluer et permettre, pour l'avenir, d'adapter plus facilement les dispositifs mis en œuvre.

C'est pourquoi notre CLSPDR a été simplifié. Des groupes opérationnels permanents ont été créés pour permettre aux acteurs opérationnels de traiter des enjeux du quotidien relevant de la tranquillité et de la sécurité publique. Des cellules permettent également aux professionnels d'assurer un suivi individuel ou de coordonner l'accompagnement des victimes. Les membres du CLSPDR pourront par ailleurs créer des cellules ayant vocation à intervenir sur des problématiques ponctuelles ou des enjeux nouveaux. Cette modalité est le fruit d'une demande collective visant une meilleure capacité d'adaptation aux évolutions de notre société et des besoins locaux.

L'objectif est clair. L'instance se veut opérationnelle et adaptable sur le long terme. Dès lors qu'un nouvel enjeu sera identifié, les groupes de travail de notre CLSPDR et les actions inhérentes de notre Stratégie Territoriale pourront être réajustés afin d'y apporter une réponse opérationnelle efficiente.

Bien entendu, cette dynamique est résolument collective et partenariale. Toutes les actions passées ont démontré leur efficacité et se retrouvent dans notre nouvelle Stratégie Territoriale. De nouveaux dispositifs ont également été intégrés, afin de répondre aux besoins actuels. Lutte contre les violences intrafamiliales, prévention des rixes, renforcement des moyens de la police municipale, lutte contre l'insalubrité, ces enjeux ont été durablement inscrits dans la STSPDR.

Ce renouveau est essentiel pour assurer le vivre-ensemble et la sécurité de toutes et tous. Un partenariat fort, réaffirmé, et pleinement mobilisé. Telles sont les ambitions portées par ce nouveau Conseil Local de Sécurité, de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation, et notre Stratégie Territoriale de Sécurité, de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation.

Éléments de définition : *de quoi parle-t-on?*

Le Conseil Local de Sécurité, de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (CLSPDR)

Le CLSPDR est le principal cadre de concertation des acteurs mobilisés dans le champ de la prévention et de la sécurité.

Présidé par le Maire, il réunit la Ville, la Préfecture, la Police nationale, le Conseil départemental, l'Éducation nationale, les bailleurs sociaux, les associations de prévention et plus largement, tout partenaire mobilisé sur ces enjeux.

La Stratégie Territoriale de Sécurité, de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (STSPDR)

La stratégie territoriale est le document cadre qui fixe les priorités, les objectifs et la méthode de travail du CLSPDR. Elle en est l'outil de travail.

Son objectif est de porter une vision globale et partagée des enjeux de sécurité et de prévention. Elle permet d'organiser le partenariat opérationnel entre les acteurs institutionnels et associatifs œuvrant dans le champ de la prévention et de la sécurité.



CONSEIL LOCAL DE SÉCURITÉ, DE PRÉVENTION
DE LA DÉLINQUANCE ET DE LA RADICALISATION

CLSPDR
BEAUVAIS

Les enjeux de la stratégie territoriale beauvaisienne

La mise en synergie des acteurs de la prévention de la délinquance



Juristes, travailleurs sociaux, psychologues, forces de sécurité intérieure etc. sont complémentaires dans la chaîne d'acteurs professionnels nécessaire à la prévention de la délinquance et à la tranquillité publique.

La mise en réseau des acteurs et leur décroisement sont impératifs. Il s'agit en effet du moyen le plus efficace pour garantir l'efficacité des dispositifs ainsi qu'une meilleure prise en charge du public.

La ville souhaite donc favoriser la mise en réseau des professionnels impliqués dans les politiques de prévention de la délinquance, de tranquillité publique et de prévention de la radicalisation.

Le rapprochement des acteurs passe par une amélioration de la visibilité des différentes structures, une meilleure lisibilité des différents dispositifs et actions portés par chacun et une réelle interconnaissance des acteurs.

La ville entend, dans son rôle d'animateur de la prévention de la délinquance exercé en partenariat, faire respecter des principes essentiels qui permettent de créer un véritable climat de confiance entre les acteurs.

**Principe d'intérêt mutuel
des partenaires**

**Principe d'égalité
des partenaires**

**Principe d'autonomie
des partenaires**

**Principe de coopération
des partenaires**

**Principe d'évolution
des partenaires**

La circulation des informations entre partenaires

Le repérage, la prise en charge et l'intervention au profit des publics nécessitent de pouvoir échanger des informations les concernant. Le choix de privilégier une politique préventive en soutien à des personnes jeunes exposées à la délinquance ou des victimes particulièrement vulnérables, impose un cadre sécurisé au sein duquel les données confidentielles peuvent être croisées.

L'échange d'informations nominatives et confidentielles est indispensable, mais ne peut être réalisé uniquement que dans les groupes de travail thématiques, constitués des professionnels concernés ayant signé la charte de confidentialité. Chaque situation évoquée dans un groupe de travail impose que les acteurs aient informé l'utilisateur de ces échanges et aient obtenu le consentement de ce dernier pour lever l'anonymat.



Améliorer l'évaluation des actions

Des évaluations sont déjà menées notamment quant aux actions subventionnées ou pilotées par la ville. Il est nécessaire d'aller encore plus loin dans l'analyse de ces évaluations.

Pour ce faire, un nouveau tableau de bord spécifique aux différents axes définis par la stratégie territoriale beauvaisienne a été créé. Chaque action bénéficie d'une fiche spécifique identifiant ses objectifs et les indicateurs à la fois qualitatifs et quantitatifs. C'est à partir de la définition en amont de ces éléments que se fera l'évaluation des résultats de l'action.

L'objectif est de réaliser chaque année, lors de la réunion du CLSPDR, un point d'étape sur la réalisation du programme d'actions afin de définir si nécessaire des réorientations et/ou la mise en place de nouvelles actions.

La nouvelle stratégie beauvaisienne de prévention de la délinquance

Pour développer la nouvelle stratégie territoriale de sécurité, de prévention de la délinquance et de la radicalisation, la Ville de Beauvais s'est appuyée sur la stratégie nationale de prévention de la délinquance et l'a adaptée aux enjeux locaux identifiés.

La stratégie beauvaisienne se structure ainsi autour de **3 programmes**, composés chacun de **4 axes** de travail.

Au total, ce sont **52 actions** qui sont mises en œuvre, pour accompagner les beauvaisiens et garantir leur sécurité.

Programme 1

Les jeunes, agir plus tôt et aller plus loin dans la prévention

Programme 2

Accompagner et protéger les personnes vulnérables

Programme 3

Sécurité et tranquillité publique

Programme 1

Les jeunes, agir plus tôt et aller plus loin dans la prévention

La jeunesse est source d'avenir et nécessite d'être pleinement accompagnée dans son développement pour devenir les citoyens de demain. Le CLSPDR a ainsi souhaité y consacrer son premier programme. L'objectif est de s'adapter à toute la jeunesse et selon le parcours de chacun.

Sensibilisation, accompagnement et développement sont ainsi les vecteurs de ce programme.

1

Sensibiliser pour prévenir



La stratégie territoriale s'inscrit dans une dynamique préventive auprès de la jeunesse. L'objectif est de sensibiliser dès le plus jeune âge autour des valeurs citoyennes, mais également de les informer sur les dangers de certains comportements :

- Promouvoir les valeurs citoyennes,
- Lutte contre les discriminations,
- Lutte contre le harcèlement scolaire,
- Prévention des rixes,
- Prévention routière.

Identifier pour prendre en charge

2

En plus des ateliers de sensibilisation et d'information, la stratégie territoriale s'axe autour de « l'aller vers ». Des acteurs locaux s'engagent auprès des jeunes les plus vulnérables afin de les accompagner dans leur insertion scolaire, économique et sociale :

- Faciliter le dialogue et apaiser les tensions,
- Accompagnement éducatif par la prévention spécialisée,
- Accompagnement des personnes sous main de justice et consommateurs de stupéfiants.



3 Renforcer la prise en charge



Certains jeunes rencontrent de grandes difficultés sociales, éducatives, économiques ou judiciaires. Les partenaires œuvrent ainsi pour renforcer leur prise en charge et leur offrir l'accompagnement le plus adapté à leur situation :

- Ateliers d'expression pour les enfants exposés aux violences conjugales,
- Séjours de rupture éducatifs,
- Accompagnement des jeunes sous main de justice.

Développer l'autonomie et la réflexion des jeunes

4

Au-delà d'un accompagnement des jeunes rencontrant des difficultés, la stratégie territoriale ambitionne d'accompagner des jeunes vers l'émancipation, en leur permettant de participer à des actions civiques et citoyennes :

- Projets éducatifs et solidaires,
- Développer l'autonomie,
- Engagement civique et citoyen.



Et concrètement, une action, ça correspond à quoi ?

Fiche action sur l'éducation à la citoyenneté : réalisation d'un documentaire sur la fraternité vécue au quotidien dans le quartier Argentine
Association Rosalie

L'association Rosalie porte un projet d'éducation à la citoyenneté, dont l'objectif est d'encourager la lutte contre toutes les formes de discrimination et de favoriser la promotion de l'égalité des chances, l'accompagnement et l'implication des jeunes, l'intégration et le vécu des valeurs de la République.

La réalisation de ce projet se concrétise par la mobilisation des jeunes autour d'un projet commun, à savoir l'écriture d'un synopsis et la réalisation d'un court métrage sur le vivre ensemble, favorisant ainsi une ouverture culturelle.

Programme 2

Accompagner et protéger les personnes vulnérables

L'accompagnement des personnes vulnérables est un engagement prioritaire de la Ville de Beauvais et de son Conseil Local de Sécurité, de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation. Il adopte une approche transversale, alliant prévention, protection et accompagnement sous le prisme d'un large réseau d'acteurs locaux.

Améliorer la prise en charge des personnes vulnérables et prévenir les violences, particulièrement les violences intrafamiliales.

1 **Faciliter l'aide aux personnes vulnérables**

La stratégie territoriale met en œuvre de nombreux dispositifs d'aide et d'accompagnement, répondant aux différentes difficultés que peuvent rencontrer chaque public :

- Accompagnement social,
- Aide aux victimes et aux mineurs victimes,
- Accueil des femmes victimes,
- Accompagnement des jeunes et des familles,
- Accompagnement des seniors.



Prévenir les violences et difficultés intrafamiliales

2

Pour prévenir les difficultés intrafamiliales, les partenaires du conseil local ont mis en œuvre des dispositifs pour améliorer l'accompagnement des familles et prévenir les violences :

- Service d'accueil et d'information des personnes en difficulté,
- Consultation psychologique,
- Médiation familiale,
- Accompagnement parental.



3

Lutter contre les violences faites aux femmes et pour l'égalité

La Ville de Beauvais a fait de la lutte contre les violences faites aux femmes un objectif prioritaire. Cette volonté se traduit tant par la mise en place d'action de prévention que d'accompagnement des femmes victimes :



- Accompagnement et suivi des victimes de violences conjugales,
- Suivi des auteurs d'agressions sexuelles,
- Soutien psychologique aux femmes en difficulté d'insertion,
- Actions et outils de promotion de l'égalité.

Prévenir les comportements à risque

4

Les partenaires du Conseil Local de Sécurité, de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation relèvent de nombreux comportements à risque, notamment concernant les différentes addictions :

- Prévention routière sur les dangers des addictions,
- Prévention des addictions chez les jeunes,
- Prévention de la prostitution.



Et concrètement, une action, ça correspond à quoi ?

Fiche action sur l'accueil de jour pour les femmes victimes de violences
SAMU Social de l'Oise

Le SAMU Social de l'Oise a créé une structure offrant aux femmes victimes de violences un espace en accès libre, durant la journée, pour les accueillir, les informer et les orienter.

Cette structure permet ainsi à ces femmes de venir dans un lieu de transition, d'échange et de convivialité, avec leur enfant. Il s'agit ainsi de permettre aux femmes victimes de rompre leur isolement et de recevoir une aide et un soutien, avant ou pendant leur démarche d'éloignement avec leur conjoint violent.

Programme 3

Sécurité et tranquillité publique

La stratégie territoriale prévoit une approche globale de la tranquillité publique, alliant de nombreux acteurs de sécurité et de médiation, tout en englobant une démarche de proximité où les habitants ont un rôle à part entière à jouer pour préserver leur cadre de vie.

Renforcer la coordination pour améliorer la tranquillité publique

1 Développer l'implication des habitants

Afin de favoriser l'implication des habitants dans la préservation de leur tranquillité, la Ville de Beauvais a mis en œuvre plusieurs outils et espaces d'échange :



- Applications numériques pour réaliser des signalements,
- Comité consultatif de quartier.

Renforcer la médiation sociale et la gestion urbaine de proximité

2

Pour renforcer la présence auprès des habitants, plusieurs acteurs de terrain sont présents quotidiennement à travers la ville pour orienter et apporter des réponses concrètes aux habitants :

- Médiation et présence sociale,
- Prévention et apaisement des conflits,
- Lutte contre les dépôts sauvages et l'insalubrité.



3

Adapter les outils de sécurité et de tranquillité publique

Pour lutter contre les incivilités et la délinquance du quotidien, la Ville de Beauvais s'est dotée de différents outils efficaces :



- Rappel à l'ordre,
- Travaux d'intérêt général,
- Coordination des forces de police.

Favoriser le rapprochement police population

4

Au-delà d'une présence quotidienne sur la voie publique, la Ville de Beauvais met en place diverses actions permettant à la police de renforcer ses liens de proximité avec la population :

- Moments conviviaux et d'échange avec la population,
- Journée de rencontre avec la jeunesse beauvaisienne.



Et concrètement, une action, ça correspond à quoi ?

Fiche action sur le rappel à l'ordre

Procureur de la République et Ville de Beauvais

Le Procureur de la République et la Ville de Beauvais ont signé une convention permettant la mise en œuvre d'une procédure de rappel à l'ordre. Cette procédure répond à plusieurs objectifs :

- Prévenir et lutter contre les troubles à la tranquillité publique et les incivilités,
- Anticiper l'évolution d'un comportement délinquant,
- Agir sur des comportements individuels, pour mettre un terme à des faits qui, s'ils ne constituent pas des crimes ou délits, peuvent y conduire.

L'auteur d'un fait portant atteinte au bon ordre et à la tranquillité publique est ainsi convoqué pour entretien officiel en mairie, avec l'accord du Parquet de Beauvais. Il permet ainsi un recadrage civique et vise à lutter contre la récidive en réalisant une orientation vers un partenaire pour apporter une aide dans le parcours de réinsertion de l'auteur.

La gouvernance du Conseil Local de Sécurité, de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation

*Interface avec
d'autres
instances et
dispositifs :*

*Programme
national de
rénovation
urbaine,*

*Plan égalité
femmes-hommes,*

*Conseil Local de
Santé Mentale,*

*Programme de
réussite
éducative*

Assemblée plénière du CLSPDR

Composée des membres de droit, des membres du comité restreint et des membres du comité étendu, l'Assemblée plénière du CLSPDR a pour mission de présenter les caractéristiques et l'évolution de la délinquance dans la commune, faire le bilan des actions conduites, de définir les perspectives locales en matière de prévention de la délinquance, de valider certaines orientations prises en formation restreinte.

Se réunit une fois par an

Conseil restreint du CLSPDR

Composé des membres de droit et des membres du comité restreint, le conseil restreint du CLSPDR a pour mission de piloter les différents groupes de travail, proposer des orientations et des diagnostics, évoquer des événements particuliers ou urgents.

Se réunit à la demande des membres de droit

*Groupe de
partenariat
opérationnel*

Cellule de citoyenneté et de
tranquillité publique

Cellule municipale d'échange
sur la radicalisation

Groupe de travail prévention de la récidive

Groupe de travail
opérationnel violences
intrafamiliales et faites aux
femmes



**OBSERVATOIRE
BEAUVAISIEN**
DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES
ET DE L'ÉGALITÉ

Les membres du CLSPDR

Les membres de droit

Le Maire de Beauvais

Le Préfet de l'Oise

Le Procureur de la République,
près le TJ de Beauvais

La Présidente du Conseil
départemental de l'Oise

La Présidente de la Communauté
d'Agglomération du Beauvaisis

Conseil restreint du CLSPDR

Aux côtés des membres de droit, le conseil restreint réunit les représentants de :

- La Préfecture de l'Oise,
- La Police nationale,
- La Gendarmerie nationale,
- L'Education nationale,
- La Ville de Beauvais,
- Les Sapeurs-Pompiers,
- Les services pénitentiaires.

Assemblée plénière du CLSPDR

Aux côtés des membres de droit et des membres du conseil restreint, l'assemblée plénière réunit :

- Les services du Conseil départemental,
- L'Agence Régionale de la Santé,
- Le Centre Hospitalier Simone Veil de Beauvais,
- Les bailleurs sociaux,
- Les associations œuvrant dans le champ de la prévention, de la sécurité et de l'accompagnement,
- Les transporteurs,
- Les représentants des acteurs économiques,
- Tout autre partenaire associé au CLSPDR.



CONSEIL LOCAL DE SÉCURITÉ, DE PRÉVENTION
DE LA DÉLINQUANCE ET DE LA RADICALISATION

CLSPDR
BEAUVAIS

Les groupes de travail du CLSPDR

La restructuration du CLSPDR permet la création de nouveaux groupes de travail. Ils permettront de **renforcer le travail partenarial et le partage d'informations** entre acteurs opérationnels. Chaque groupe s'intègre dans l'un des programmes de la stratégie beauvaisienne de prévention de la délinquance, afin d'en couvrir tous les champs.

Cette nouvelle structuration ouvre la possibilité de **créer de nouveaux groupes** de travail, temporaires ou pérennes, afin de permettre aux acteurs d'**œuvrer à la résolution d'une problématique nouvelle**, identifiée par les membres de droit du CLSPDR.

Cellule de citoyenneté et de tranquillité publique

Une cellule unique, deux champs d'intervention

Lutter contre les troubles à l'ordre public :

- Constat par les forces de police de faits contraventionnels troublant le bon ordre et la tranquillité publique,
- Procédure de rappel à l'ordre, pour les personnes majeures et mineures accompagnées de leur représentant légal,
- Procédure de rappel à l'ordre réalisée avec l'accord du Procureur de la République.

Lutter contre les troubles à l'ordre public :

- Lutter contre les faits scolaires venant troubler la quiétude de l'établissement
- Lutter contre l'absentéisme scolaire par une procédure de suivi individualisé décidée dans une instance collégiale :
 - Déterminer la nature et les causes de l'absentéisme de l'élève,
 - Elaborer un plan d'accompagnement de l'élève pour permettre un retour à l'école,
 - Soutenir et accompagner les parents pour garantir la réussite scolaire de leur enfant,
 - Si nécessaire, procéder à un rappel à l'ordre.

Cellule régie par une charte de confidentialité

Cellule municipale d'échange sur la radicalisation

Cellule régie par une charte de confidentialité

Renforcer l'échange entre le Préfet et le Maire sur la thématique de la radicalisation :

- Élargir la détection des signaux faibles,
- Appuyer la Cellule de Prévention de la Radicalisation et d'Accompagnement des Familles,
- Lutter contre l'évitement scolaire lié à la radicalisation.

Groupe de travail opérationnel Violences intrafamiliales et faites aux femmes

Améliorer la prise en charge des personnes victimes de violences

Renforcer la coordination des acteurs mobilisés dans la lutte contre les violences intrafamiliales et faites aux femmes :

- Suivi individualisé des victimes,
- Mutualiser les ressources et dispositifs de prise en charge des victimes,
- Créer un espace d'échange et de partage d'expériences.

Mise à disposition et suivi d'un logement provisoire pour les personnes victimes de violences intrafamiliales.

Cellule régie par une charte de confidentialité

Groupe de travail prévention de la récidive

Renforcer la réflexion commune et portage conjoint d'actions de prévention de la récidive :

- Adapter l'action municipale aux enjeux de la prévention de la récidive,
- Améliorer la connaissance de la récidive sur le territoire beauvaisien,
- Renforcer l'accueil des mesures alternatives à la détention (TIG / TNR).



L'observatoire a vocation à être une instance d'échange et de réflexion indispensable pour approfondir l'état de connaissance générale et adapter les actions et dispositifs à l'échelle de la ville. Il doit permettre d'observer et d'innover pour apporter des réponses concrètes et construites de manière partenariale.

Cette action s'inscrit dans la durée et différents volets seront déployés progressivement, au fur et à mesure du renforcement du partenariat. Il s'agit d'un outil vivant et collaboratif, qui évoluera autant que nécessaire pour remplir les objectifs de prévention, de formation, de soutien aux acteurs locaux et pour améliorer l'arsenal des dispositifs de soutien aux victimes.



L'observatoire répond ainsi à plusieurs objectifs :

- Expérimenter et mettre en place des dispositifs innovants,
- Mettre en réseau des professionnels dans le but de créer une culture partagée et partenariale,
- Coordonner et organiser des actions de communication et de sensibilisation auprès du grand public et des professionnels,
- Améliorer les connaissances et les besoins spécifiques du territoire,
- Renforcer l'aide et le soutien aux victimes, à leur entourage ainsi qu'aux acteurs locaux,
- Amplifier la prévention des violences de genre dès le plus jeune âge.

Contact



clspdr@beauvais.fr



03 44 79 39 29



6 rue de Buzanval
60000 Beauvais

